



Marc-André Grou

Associé

514.349.4956 | mgrou@audrenrolland.com

Marc-André est avocat en litige commercial. Depuis plus de quinze ans, il consacre la majeure partie de sa pratique aux actions collectives et aux causes en appel.

Au fil des ans, Marc-André a acquis une expérience enviable dans toutes les facettes de l'action collective. Outre le droit de la consommation qui constitue son principal champ d'expertise, l'expérience de Marc-André couvre un large éventail de domaines, incluant les télécommunications, la responsabilité du produit, le droit bancaire, les transports, le droit constitutionnel, la responsabilité des administrateurs, la santé, le droit de la concurrence, le droit d'auteur et les causes d'abus sexuels.

Particulièrement reconnu pour ses capacités d'analyse juridique et pour la qualité de ses écrits, Marc-André a développé une expertise particulière dans la rédaction de plaidoiries écrites et mémoires d'appel. Il a ainsi joué un rôle important dans la préparation de nombreux dossiers d'envergure - tant en actions collectives que dans d'autres domaines - devant la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada. Il est reconnu par ses pairs dans *Best Lawyers in Canada* (Litige - Actions collectives) depuis 2023.

Mandats représentatifs

- **Bell Canada et Bell Mobilité** dans une dizaine d'actions collectives en droit de la consommation et droit des contrats (p. ex., gestion du réseau Internet, frais de résiliation anticipée, représentations trompeuses, lésion)
- **Bureau en Gros (Staples Canada)** dans six actions collectives en droit de la consommation (p. ex., garanties prolongées, cartes prépayées)
- **Subaru Canada** dans deux actions collectives en responsabilité du produit
- **Université de Montréal** dans une action collective pour le remboursement des frais de scolarité
- **Aralez Pharmaceuticals** dans une action collective en responsabilité du fabricant (opioïdes)
- **Banque de Nouvelle-Écosse** dans trois actions collectives en matière de financement automobile (p. ex., équité négative, rabais au comptant)
- **Banque de Montréal** dans cinq actions collectives en matière de cartes de crédit (p. ex., augmentation unilatérale du crédit, frais de dépassement de crédit, frais de transaction en devises étrangères)
- **JTI-MacDonald Corp.** dans deux actions collectives en responsabilité du produit (dépendance et cancers et emphyseme)

Diplômes

Barreau du Québec, 2004

Université McGill, B.C.L. / LL.B., 2002

Université de Toronto, M.A. en anthropologie, 1999

Université Concordia, Baccalauréat spécialisé en anthropologie et arts libéraux, 1998



Marc-André Grou

Associé

514.349.4956 | mgrou@audrenrolland.com

- Des **agences ou établissements de santé** dans quatre actions collectives (p. ex., accès aux soins pédiatriques, délais de traitement systémiques, responsabilité médicale)
- Le **Conseil de la magistrature du Québec** dans deux pourvois en contrôle judiciaire
- Enquêtes du **Conseil canadien de la magistrature** concernant les juges Michel Girouard et Gérard Dugré
- *Cinar Corporation c. Robinson*, [2013] 3 RCS 1168 (pour **Christian Davin**)
- *Hinson c. Canada (Procureur Général)*, [2015] 2 RCS 621 (pour **Réjean Hinse**)